

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364 — 1477.

Par M. De Barante,

PAIR DE FRANCE.

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

QUINTILIEN.

NOUVELLE ÉDITION

ENRICHIE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES

PAR M. GACHARD,

ARCHIVISTE-GÉNÉRAL DU ROYAUME, MEMBRE DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE
ET CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

TOME PREMIER.



Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,

ADOLPHE WAHLEN ET COMPAGNIE.

1858



AVIS DES ÉDITEURS.

Il n'y a plus rien à dire sur le mérite de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par M. de Barante; le succès toujours croissant qu'elle a obtenu le constate suffisamment. Chacun convient que cet ouvrage a tout le charme d'un roman et tout l'attrait d'une composition historique.

En Belgique, plus que partout ailleurs, le livre de M. de Barante est devenu populaire, et cela devait être. L'auteur y raconte les événements les plus dramatiques de nos annales dans la dernière période du moyen âge : les révoltes de la Flandre contre ses comtes Louis de Male et Philippe le Bon ; les longues querelles des Liégeois avec leurs princes, qui se terminèrent par la destruction de leurs deux villes principales, Liège et Dinant; la destinée aventureuse de Jacqueline de Bavière; les guerres sanglantes de notre grand duc Charles, ce Napoléon du xv^e siècle. N'est-ce pas la Belgique d'ailleurs qui constituait la principale force de la maison de Bourgogne? N'est-ce pas la possession de la Flandre, du Namurois, du Hainaut, du Brabant, du Limbourg et du Luxembourg, qui plaça Philippe le Bon et Charles le Hardi au rang des plus riches et des plus redoutables potentats de leur époque?

La nouvelle édition que nous offrons de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* sera, nous en avons l'espoir, accueillie avec faveur par le public éclairé. Les seuls reproches que l'on fasse à l'œuvre de M. de Barante, ce sont des détails parfois peu exacts sur les affaires de nos provinces, ce sont des noms de lieux et de personnes défigurés : taches bien légères dans un tableau aussi considérable que celui que l'auteur avait entrepris de tracer; fautes auxquelles il était difficile à un écrivain étranger de se soustraire. Voulant rendre plus utile encore un livre justement estimé, nous nous sommes adressés à l'un

de nos savants, qui, par sa position spéciale, par ses études et ses travaux, était plus à même que personne de faire disparaître les inexactitudes ou les erreurs échappées à l'illustre écrivain. M. Gachard, dans le but de répandre quelques lumières nouvelles sur l'histoire nationale, a bien voulu se prêter à notre désir. Aux rectifications que nous venons d'indiquer, il a ajouté beaucoup de particularités qui ne seront pas lues avec moins d'intérêt. Toutes les fois qu'il l'a pu, il indique les dates des actes et des événements là où elles ne sont pas marquées, et l'on sait combien le secours de la chronologie est nécessaire pour comprendre la marche et la liaison des faits historiques. Il a toujours soin de citer les pièces authentiques qui lui servent de garants : il pousse même le scrupule à cet égard jusqu'à faire connaître les dépôts dans lesquels on peut les vérifier. Par là, son travail n'aura pas moins de prix aux yeux des hommes d'érudition qu'à ceux des gens du monde.

Nos vieux chroniqueurs, dans lesquels M. de Barante a puisé, reproduisent rarement avec fidélité le texte des actes officiels qu'ils rapportent. Ainsi, pour ne parler que des plus importants, le fameux traité conclu par les Gantois avec Philippe le Hardi le 18 décembre 1385, la sentence prononcée le 24 octobre 1408 contre le pays de Liège par Jean Sans Peur et le comte Guillaume de Hainaut, sont étrangement dénaturés dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne* : notre édition offrira encore à cet égard des rectifications essentielles.

Notre intention étant de conserver à l'ouvrage de M. de Barante son caractère original, c'est dans des notes, placées au bas des pages, qu'ont été rejetées les remarques dont nous sommes redevables à M. Gachard. Cependant, pour ne pas multiplier ces notes outre mesure, et sans utilité aucune, il est certains noms propres que nous avons corrigés dans le texte même, parce qu'ils se répètent très-fréquemment : tels sont celui d'*Ostrevant*, que l'historien écrit toujours d'*Ostrenant*; du capitaine gantois *Ackerman*, dont il fait *Aterman*; du lieutenant de Charles le Hardi, *Guy de Humbercourt*, qu'il traduit, avec presque tous les autres historiens, par *Imbercourt* ou *Himbercourt* : nous avons aussi restitué à quelques autres noms, comme *Mâle*, *Venceslas*, *Hainault*, leur véritable orthographe : *Male*, *Wenceslas*, *Hainaut*. Nous avons pensé qu'il suffirait d'en prévenir ici une fois pour toutes.

Un de nos plus féconds à la fois et de nos plus érudits écrivains, M. le baron de Reiffenberg, a enrichi de remarques une édition précédente de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* : nous lui avons, avec son autorisation, emprunté celles qui rentraient dans le cadre que nous nous sommes tracé, en ayant toujours soin de les faire suivre de sa signature.

Il ne nous reste qu'à faire connaître que nous nous sommes servis de la dernière édition de l'ouvrage de M. de Barante, publiée à Paris en 1837, édition qui, comparée aux autres, présente quelques variantes, et à ajouter que toutes les notes qui ne sont pas signées de l'initiale du nom du savant qui nous a prêté sa coopération, appartiennent à l'auteur lui-même.

ADDITIONS.

La plus grande partie de ce volume était déjà annotée et livrée à l'impression, lorsque nous fûmes chargé d'aller examiner les archives des ducs de Bourgogne conservées à Dijon. Ayant recueilli, dans cet examen, de nombreux documents sur le sujet qu'a traité M. de Barante, nous avons pensé qu'on nous saurait gré de placer, à la suite de ce volume, en forme d'appendice, et par extraits, ceux qui se rapportent aux événements qu'il embrasse. Les autres trouveront leur place dans les notes du volume suivant.

G.

PAGE 40, 1^{re} COLONNE.

Le roi avait tant à cœur de faire faire ce haut mariage à son frère, qu'il consentit à contribuer pour moitié dans les cent mille francs (que Philippe le Hardi devait payer au comte de Flandre).

Le compte, rendu par Huet Hanon, trésorier du duc de Bourgogne, des recettes et mises faites par lui du 1^{er} mai 1369 au 15 mars suivant, confirme ce fait. Le roi prêta, en outre, à son frère, 20,000 francs.

(Archives de Dijon.)

PAGE 40, 2^e COLONNE.

Il partit au mois de juin 1369, avec une suite brillante, pour se rendre à Gand, etc.

Le duc quitta Paris le 8 juin. Il arriva le 13 à Arras, le 14 à Douai, le 15 à Tournai, où il séjourna le lendemain, le 17 à Audenarde, et le 18 à Gand.

Le 19, il épousa la fille du comte Louis. A cette occasion, il fit des présents au comte et à la comtesse sa mère, au comte d'Étampes, au prévôt de Harlebecque, au sire de Dixmude, au sire de Praet, au seigneur de Ghisteltes, au chancelier de Flandre, à messire Guérard de Rassenghien, au seigneur d'Escornaix, à messire Jean de Bèvres, au seigneur de Maldegheem, à messire Roland de Poucques, à M^e Jean de Hesdin, physicien du comte de Flandre, au receveur de Flandre, etc.

Le 20, il donna à dîner au duc et à la duchesse de Brabant, à la comtesse de Flandre et à tous les autres seigneurs et dames qui avaient assisté à ses noces : il se servit, pour ce repas, de la vaisselle d'argent que le comte d'Eu lui avait prêtée.

Le 22, il traita les chevaliers du pays de Flandre. Le même jour, les bourgeois vinrent lui présenter deux draps rayés et deux draps pleins. Il se fit recevoir dans la confrérie des arbalétriers.

Le 25, il partit pour Bruges, où le lendemain il donna à dîner aux bourgeois.

Le 27, il revint à Gand, qu'il quitta le 29 pour se rendre à Courtrai.

Le 30, il arriva à Lille; le 1^{er} juillet, à Arras; le 2, à Bray-sur-Somme. Le 5, il fut de retour à Paris.

Les seigneurs qui l'accompagnèrent dans ce voyage de Flandre furent :

Le comte d'Étampes, avec 50 hommes et 50 chevaux;

Jean de Melun, comte de Tancarville, avec 45 hommes et 45 chevaux;

Le comte de Joigny, avec un autre chevalier, 5 écuyers et 16 chevaux;

Eude, seigneur de Grancey, avec un autre chevalier, 2 écuyers et 12 chevaux;

Jacques de Vienne, seigneur de Lonny, avec un autre chevalier, 5 écuyers et 12 chevaux;

Jean de Vergy, seigneur de Fouvent, avec un autre chevalier, 2 écuyers et 10 chevaux;

Jean de Montaigu, chevalier, seigneur de Somberton, avec 2 écuyers et 2 chevaux;

Milles, sire de Noyers, avec un autre chevalier, 2 écuyers et 10 chevaux;

Guillaume de Mello, seigneur d'Espoise, avec un autre chevalier, 2 écuyers et 12 chevaux;

Guy du Trambloy, chevalier, avec un écuyer et 6 chevaux;

Thomas de Voudenay, chevalier, avec 2 écuyers et 6 chevaux;

Guy le Baveux, chevalier, avec 2 écuyers et 6 chevaux;

Guy de Pontailier, maréchal de Bourgogne, avec 2 écuyers et 8 chevaux;

Humbert, sire de Rougemont, chevalier, avec un écuyer et 6 chevaux;

Guillaume d'Aigremont, chevalier, avec un écuyer et 4 chevaux;

Guillaume d'Antuilly, chevalier, avec un écuyer et 4 chevaux ;

Philippe d'Arc, chevalier, avec un écuyer et 4 chevaux ;
Henri Petitjean, écuyer, avec un valet et 2 chevaux ;
Thomas, dit le Loup de Ventoux, écuyer d'écurie, avec 2 valets et 5 chevaux.

(Compte de Huet Hanon, ci-dessus cité.)

PAGE 65.

Nous avons observé, dans la note 1^{re}, que la bourgeoisie (*poorterye*) ne formait pas une corporation ; nous aurions dû ajouter qu'elle constituait un membre de la commune. Il y avait trois membres : celui de la bourgeoisie, celui des métiers et celui des tisserands.

PAGE 69, NOTE 5.

Le capitaine d'Audenarde était Daniel de Halewin, chevalier. Le duc, pour le récompenser des bons services qu'il rendit en cette occasion au comte son beau-père, lui accorda une pension à vie de 500 livres tournois.

(Compte d'Amiot Arnaud, receveur général des finances du duc de Bourgogne, du 1^{er} juin 1582 au dernier mai 1585, aux archives de Dijon.)

PAGE 71, 2^e COLONNE.

Vers la fin d'octobre 1582, le roi partit de Paris avec le duc de Bourgogne.

Le roi et le duc quittèrent Paris le samedi 1^{er} novembre.
(Compte d'Amiot Arnaud, ci-dessus cité.)

PAGE 75, NOTE 1.

Dans le compte d'Amiot Arnaud, déjà cité, il y a un chapitre intitulé : « Paiemens faits à plusieurs gens d'armes » qui ont servi le Roy ès parties de Flandres, sous le gouvernement de Monseigneur. » On y trouve la liste suivante des chevaliers bannerets, des chevaliers bacheliers, des écuyers bannerets, des écuyers bacheliers et des maréchaux que le Duc eut sous ses ordres pendant cette campagne :

CHEVALIERS BANNERETS.

Jean d'Artois, comte d'Eu, Philippe d'Artois, son fils, avec 24 chevaliers bacheliers, 96 écuyers et 5 archers.

Pierre de Villaines, comte de Ribedieu, avec 8 chevaliers bacheliers et 95 écuyers, etc.

Jean de Vienne, amiral de France, avec 10 chevaliers bacheliers, 89 écuyers et 7 arbalétriers à cheval.

Hugues de Châlons, avec 6 chevaliers bacheliers et 63 écuyers.

Jean de Vergy, avec un chevalier bachelier et 27 écuyers.

Vauthier de Vienne, avec un chevalier bachelier et 10 écuyers.

Jean, seigneur de Ray, avec un chevalier bachelier, 28 écuyers et 2 archers à cheval.

Hugues de Vienne, avec 5 chevaliers bacheliers et 17 écuyers.

Jean de Boulogne, avec 5 chevaliers bacheliers et 17 écuyers.

Raoul, seigneur de Rayneval, avec 8 chevaliers bacheliers et 44 écuyers.

Ogier d'Anglure, avec un chevalier bachelier et 2 écuyers.
Hue de Melun, seigneur d'Antoing, avec 24 écuyers.

CHEVALIERS BACHELIERS.

Jacques de Vienne, avec 5 écuyers.

Hutin d'Ormont, avec 6 autres chevaliers bacheliers.

Colard d'Estouteville, seigneur de Torcy, avec 15 autres chevaliers bacheliers et 147 écuyers.

Enguerrand de Hesdin, avec 5 chevaliers bacheliers, 57 écuyers et 5 archers à cheval.

Jean de Saint-Didier, avec 80 écuyers.

Guy de la Roche-Guyon, avec deux autres bacheliers et 19 écuyers.

Yon, seigneur de Garancières, avec 9 autres bacheliers, 45 écuyers et 2 archers.

Guy de Hocourt, avec un autre bachelier, 8 écuyers, 4 arbalétriers et 2 archers.

Raigne de Hangest, avec 4 autres bacheliers et 25 écuyers.

Nicole Pannel, avec 7 autres bacheliers, 79 écuyers et 22 archers.

Pierre de Montaigu, seigneur de Molain, avec un autre bachelier et 5 écuyers.

Charles de Chastillon, bachelier, avec 2 autres bacheliers et 11 écuyers.

Eude de Sauvoisy, avec 6 écuyers.

Jean de Cusey, avec un autre bachelier et 9 écuyers.

Jean l'Estendart de Voyenne, avec 5 écuyers.

Ogier d'Anglure, avec 9 écuyers.

Philippe de Mussy, avec 2 écuyers.

Philibert Damas, avec 4 écuyers.

Louis de Plancy, avec 2 écuyers.

Pierre de Taulay, avec 5 écuyers.

Étienne d'Oiseley, avec 4 écuyers.

Guillaume de Mello, avec un autre bachelier et 9 écuyers.

Jean de Montaigu, seigneur de Sombernon, avec 4 écuyers.

Henri de Lonny, seigneur de Raon, avec 1 bachelier et 9 écuyers.

Jean de Ville, avec 4 écuyers.

Vauthier de Frollois, avec 5 écuyers.

ÉCUYERS BANNERETS.

Henri de Montbéliard, avec 6 bacheliers et 27 écuyers.

Jean de Châlons, avec 5 bacheliers et 19 écuyers.

ÉCUYERS BACHELIERS.

Guillaume de Vergy, avec 7 écuyers.

Gérard de Prigny, avec 7 écuyers.

Antoine Conte, écuyer, arbalétrier, et 60 arbalétriers à cheval.

Louis Doyre, arbalétrier, et 55 arbalétriers à cheval.

MARÉCHAUX.

Guy de Pontailler, chevalier, maréchal de Bourgogne, avec 6 chevaliers bacheliers et 27 écuyers.

Jean de Bourbon, comte de la Marche, banneret, 2 bacheliers et 28 écuyers.

Jean, seigneur de Thil, chevalier banneret, 1 bachelier et 2 écuyers.

Joffroy de Charny, bachelier, et 5 écuyers.

Surien des Quesnes, bachelier, etc.

Jean de Longueval, bachelier, etc.
 Emery de Rochechouart, bachelier, etc.
 Pierre de Thyl, sire de Saint-Burry, bachelier, etc.
 Philibert de Montaigu, bachelier, etc.
 Guillaume le bâtard de Poitiers, bachelier, etc.
 Guillaume Maunguet, bachelier, etc.
 Joffroy de Baynne, bachelier, etc.
 Gauthier, seigneur d'Aizilliers, bachelier, etc.

Le rassemblement de tous ces gens d'armes se fit dans le mois d'octobre 1582 ; le Duc les licencia le 20 décembre.

Les chevaliers bannerets étaient payés à raison de 2 francs par jour : les bacheliers recevaient 1 franc ; les écuyers, un demi-franc ; les arbalétriers et les archers à cheval, 12 francs par mois ; les archers à pied, 9 francs.

(Compte d'Amiot Arnaud, ci-dessus cité.)

PAGE 84, NOTE 3.

Le duc de Bourgogne était à Arras, lorsqu'il apprit la mort du comte de Flandre. Il envoya incontinent à Lille messire Philippe de Jaucourt, chevalier, l'un de ses maîtres d'hôtel, et Henri Mussy, écuyer d'écurie, pour le fait des obsèques de son beau-père.

(Compte d'Amiot Arnaud, du 1^{er} juin 1585 au 1^{er} juin 1584, aux archives de Dijon.)

PAGE 84, 1^{re} COLONNE.

Ce fut au mois de mai 1584, qu'il alla prendre possession solennelle de son héritage, accompagné d'un nombreux et brillant cortège de chevaliers bourguignons..... Il accorda des pensions aux principaux seigneurs de Flandre, etc.

Nous avons déjà observé, dans la note 4, placée au bas de cette page, que ce fut au mois de mars que le Duc se fit inaugurer à Malines et à Anvers : il se rendit un peu plus tard dans les parties de la Flandre qui ne reconnaissaient pas l'autorité des Gantois, et, dans ce second voyage, il se fit accompagner des seigneurs dont nous allons donner la liste, d'après le compte d'Amiot Arnaud, de 1585-1584, ci-dessus cité ; tous ces seigneurs avaient été rassemblés à Lille dans l'intervalle du 19 au 25 avril.

MARÉCHAL.

Guy de Pontailier, chevalier banneret, maréchal de Bourgogne, avec 10 chevaliers bacheliers, 19 écuyers et 2 archers.

CHEVALIERS BANNERETS.

Robert de Hangest, chevalier bachelier, avec 6 autres bacheliers et 12 écuyers, sous le comte de la Marche.

Baudouin de Sonant, bachelier, avec un autre bachelier et 4 écuyers, aussi sous le comte de la Marche.

Waleran de Rayneval, banneret, avec 2 bacheliers et 17 écuyers.

Hue de Melun, seigneur d'Antoing, banneret, avec 8 bacheliers et 26 écuyers.

Henri d'Antoing, banneret, avec 5 bacheliers et 10 écuyers.

Hugues, seigneur de Villers (ou Villiers), banneret, avec 4 bacheliers et 10 écuyers.

Jean, seigneur de Ghistelles, banneret, avec 1 autre banneret, 6 bacheliers et 22 écuyers.

Hue, seigneur de Saulcourt, banneret, avec 15 bacheliers et 24 écuyers, sous monseigneur Philippe d'Artois.

Colard, seigneur d'Auxy, banneret, avec 5 bacheliers et 17 écuyers.

Jean, seigneur des Fossés, banneret, avec 1 bachelier et 7 écuyers.

CHEVALIERS BACHELIERS.

Jean, seigneur de Bétenecourt, avec 2 écuyers.

Henri de Dixmude, avec 7 autres bacheliers et 25 écuyers.

Jean de Touquerode, avec 2 écuyers.

Jean de Dixmude, avec 2 autres bacheliers et 7 écuyers.

Behort (*sic*) de Saint-Benaut, avec 5 écuyers.

Jean de Portefin, écuyer du pays de Gènes, capitaine de 46 arbalétriers.

Par des lettres du 20 mars 1585 (1584, n. st.), le Duc accorda des pensions de 500 francs chacune à Regnaut, seigneur de Scoenevorst, chevalier ; Jean, seigneur de le Lek et de Breda, chevalier ; Henri de Bouthain (ou Boutham), seigneur de Berg-op-Zoom, chevalier ; Jean, seigneur de Witthem, chevalier ; Jean, seigneur de Rotselaer, chevalier ; Jean, seigneur de Wesemael, chevalier ; Regnaut, seigneur de Brederode, chevalier. D'autres seigneurs moins considérables reçurent des pensions de 200 et de 100 francs.

On avait trouvé, dans les coffres du feu comte de Flandre, 12,066 francs d'or.

(Compte d'Amiot Arnaud, de 1585-1584, ci-dessus cité.)

PAGE 160.

Le duc de Bourgogne, inquiet de son fils,..... envoya de tous côtés des messagers, et fit partir le sire Guillaume de l'Aigle, son chambellan, afin d'avoir enfin des nouvelles certaines.

Au commencement de décembre 1596, le Duc envoya messire Guillaume de l'Aigle, chevalier, son chambellan, et Jean de Neufville, écuyer d'écurie, en Italie, à Venise et dans les pays voisins, pour s'enquérir de l'état du comte de Nevers.

Il envoya aussi dans le même but Piétrequin Van de Walle, son valet de chambre, en Autriche.

Enfin un cordelier se chargea d'aller en Turquie, pour y prendre des informations sur le même sujet.

(Compte de la recette générale des finances, du 1^{er} novembre 1596 au 4 février suivant, rendu par Pierre de Montbertaut, aux archives de Dijon.)

PAGE 165.

Nous avons reproduit deux notes de M. de Reiffenberg sur les présents offerts à Bajazet, lors des négociations pour la rançon du comte de Nevers. Depuis, nous avons trouvé, aux archives de Dijon, des renseignements qui lèvent tous les doutes émis par notre savant confrère, à propos des tapisseries d'Arras et des écarlates de Bruxelles : ces renseignements ne sauraient être plus authentiques, puisqu'ils sont consignés dans le compte de la recette générale de 1596 dont il vient d'être fait mention.

Les objets destinés à Bajazet furent :

Deux écarlates de Bruxelles vermeilles entières, ayant coûté 150 francs la pièce ;

Deux autres écarlates rosées entières, de 50 francs ;
 Deux draps pairs entiers, de 25 francs pièce ;
 Deux draps entiers vert-gay (geai), de 25 francs ;
 Six pièces de toile fine de Reims, dont deux de 200 fils,
 deux de 160 et deux de 126 : le tout coûtant 594 francs ;
 Six douzaines de serviettes fines ;
 Dix chevaux ;
 Deux selles brodées d'or à Utrecht, avec harnais de velours
 brodés, du prix de 90 francs ;
 Deux bouteilles d'argent doré, coûtant 151 francs 17 sols
 6 deniers ;
 Sept pièces de velours cramoisi, pour couvrir les selles et
 les harnais, coûtant 615 francs ;
 Deux paires d'éperons dorés garnis de soie, et deux *idem*
 garnies de cuir ;
 Étriers, mors, brides, chainettes et autres garnitures des
 deux selles, coûtant 516 francs 7 sols 6 deniers ;
 Six paires de gants de chamois, brodés d'or de Chypre et
 fourrés ;
 Deux gerfauts ;
 Deux limiers et huit lévriers.

Messire Jean de Vergy et messire Guilbert de Levreghem
 furent chargés par le Duc d'offrir ces présents à Bajazet, et
 de traiter avec lui pour la rançon de son fils : ils partirent le
 20 janvier 1597, et furent de retour le 18 juin. Jean Bous-
 sart, secrétaire du comte de Nevers, les accompagnait : c'é-
 tait à lui que le Duc avait confié le soin de la dépense des va-
 lets, des chevaux, des chiens et des oiseaux, durant le voyage.

Cinq chevaux de somme, couverts de caparaçons aux
 armes du Duc, portaient les présents, ainsi que les véte-
 ments envoyés au comte de Nevers.

Vingt valets conduisaient les chevaux destinés au sultan,
 sous la direction de Jean de Noyers, écuyer du Duc.

Les gerfauts étaient menés par des fauconniers attachés
 aussi à sa maison.

Au chapitre des *tapisseries*, qui forme une des spécia-
 lités de ce compte, il en est mentionné un grand nombre qui
 furent achetées à Arras et non à Bruges ; mais il n'y est
 pas dit qu'il en fut envoyé à Bajazet.

PAGE 170, 1^{re} COLONNE.

Pendant l'année 1597,.... le duc de Bourgogne
 avait envoyé trois cents lances à la duchesse de Bran-
 bant, etc.

Ce ne fut pas en 1597, mais au mois de juin 1598, que le Duc
 envoya au secours de la duchesse de Brabant et du pays de
 Liège, attaqués par le duc de Gueldre, 500 hommes d'armes
 sous le commandement du comte de Ligny et de Saint-Pol.
 La revue de ce corps se fit à Tournay les 18, 19 et 20 juin,
 par messire Jean de Poucques, châtelain de Lille, et messire
 Tiercelet de la Barre.

(Archives de Dijon : carton intitulé MONTRES
 D'ARMES. N^o 2.)

PAGE 198, 2^e COLONNE.

Ainsi mourut, le 27 avril 1404, ce prince dont
 la fin devait être l'origine de tant de maux.

On trouve, aux archives de Dijon, carton intitulé *Ducs
 de Bourgogne, Obsèques, Sépultures*, une déclaration
 de frère Martin Porée, confesseur du comte de Nevers, du
 4 mai 1404, contenant qu'il a été payé au bailli d'Alost

54 livres 17 sols 6 deniers, employés à l'achat de 200 livres
 de cire dont ont été formés trois grands cierges que, le jour
 même de son trépas, le duc Philippe envoya offrir, en son
 nom, à l'église de Saint-André, à Grammont.

PAGE 199, 2^e COLONNE.

Ce fut le 15 de juin 1404, que le corps de Phi-
 lippe le Hardi fut déposé dans l'église des Char-
 treux.

Il y a, aux archives de Dijon, dans le carton indiqué à
 l'addition précédente, un rôle des dépenses faites pour le
 transport du corps de Philippe le Hardi, de Hal, où il dé-
 céda le 27 avril 1404, jusqu'en l'église des Chartreux.

PAGE 204, 1^{re} COLONNE.

Le duc Jean retourna ensuite rejoindre le convoi
 de son père, afin d'assister à son entrée à Dijon.

Par des lettres datées de Paris le 24 mai 1404, le Duc
 manda aux gens de son conseil et de ses comptes, étant à
 Dijon, qu'il entendait être en ladite ville le 10 juin, pour
 recevoir les hommages du duché de Bourgogne et du comté
 de Charolais. Il les chargeait d'en faire faire la publication
 par son bailli et ses autres officiers.

(Archives de Dijon : carton intitulé DUCS DE
 BOURGOGNE. — PIÈCES POLITIQUES.)

PAGE 555, 1^{re} COLONNE.

Il s'en revint en Flandre, où il arriva au com-
 mencement de février.

Le duc Jean partit, le 28 janvier 1416, de Lagny, où il
 avait séjourné depuis le 10 décembre. Il se dirigea vers le
 Hainaut par Dampmart, Nantouillet, Lissy, Choisy, Coucy,
 Fismes, Corbeny, Crécy, et arriva le 17 février à Mons.
 Le 20, il était à Bruxelles, qu'il quitta le 26, pour se rendre
 à Termonde. Il visita successivement les différentes villes
 de son pays de Flandre jusqu'au 21 septembre suivant, qu'il
 partit de Lille pour Calais.

(Archives de Dijon : compte de Jehan de Felery,
 maître de la chambre aux deniers du duc de
 Bourgogne, pour trois ans commençant le
 1^{er} juillet 1415, et finissant le 30 juin 1418.)

MÊMES PAGE ET COLONNE.

Déjà, depuis quelques mois, il faisait des dé-
 marches pour être déclaré régent du duché de Bra-
 bant.

Les faits suivants sont consignés dans des lettres du duc
 Jean, données à Lille le 7 mars 1416 (1417, n. st.), portant
 assignation de diverses sommes au profit de son conseiller,
 maître Jean de la Keythulle.

Au mois de janvier 1416, par l'ordonnance du comte de
 Charolais, la Keythulle accompagna l'évêque de Tournay,
 messire Jacques de Courtiamble, et M^e Simon de Four-
 melles, envoyés en Brabant, vers la duchesse douairière,
 ses deux fils le duc de Brabant et le comte de Saint-Pol, et
 les trois états lors assemblés à Bruxelles, tant pour les visi-
 ter et les conforter, au sujet de la mort du duc, arrivée à la
 douloureuse desconfiture des François à Asincourt, que

pour leur remontrer le droit qu'avait le duc de Bourgogne à la mambournie et gouvernement de ses neveux et de tous leurs pays et seigneuries. Ils partirent de Gand le 5 janvier, et y furent de retour le 18.

Au mois de février, le Duc, arrivé de Bourgogne, vint lui-même à Bruxelles pour cet objet.

Le 2 mars, une journée fut tenue à Malines entre les députés du Duc, savoir : le seigneur de Saint-Georges, le doyen de Saint-Donat et la Keythulle, et les députés des états de Brabant, sur le droit prétendu par le Duc, et que les derniers n'avaient pas voulu reconnaître à Bruxelles.

Du 6 au 25 mars, la Keythulle accompagna, à Lille, Ypres et Bruges, le Duc qui s'occupait toujours de cet objet.

Le 28 avril, il partit pour Anvers avec le doyen de Saint-Donat, pour parler secrètement à aucuns de la loi et à quelques notables, et savoir d'eux quelle assistance ils donneraient au Duc, et si on le recevrait dans leur ville, au cas qu'il voudrît y aller pour traiter avec eux de l'affaire de la mambournie.

Le 15 mai, le Duc quitta Malines, où plusieurs du pays de Brabant, tant prélats et nobles, que députés de Louvain, Bruxelles et Anvers, s'étaient rendus auprès de lui, sans qu'ils pussent s'accorder sur ladite question.

La Keythulle fut alors renvoyé à Bruxelles avec le seigneur de Roubaix, pour en parler comme d'eux-mêmes à différentes personnes, afin de tâcher d'arriver au but que le Duc se proposait, par voie amiable.

PAGE 395, 2^e COLONNE.

Les serviteurs du duc de Bourgogne furent saisis et faits prisonniers, etc.

Les pièces suivantes existent à ce sujet aux archives de Dijon :

Lettres du duc Philippe le Bon, datées de Troyes le 22 avril 1420 après Pâques, par lesquelles il donne à son conseiller et chambellan, messire Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, l'autorisation de faire monnayer, dans ses monnaies de Bourgogne, 5,000 marcs d'argent, pour l'aider à payer les 60,000 écus auxquels il a été mis à rançon, après avoir été pris le dimanche 10 septembre, sur le pont de Montereau-Fault-Yonne, où le duc Jean fut assassiné ;

Lettres de Charles VI, données à Troyes le 50 avril 1420, qui autorisent messire Guillaume de Vienne à faire monnayer, à la monnaie de Langres, 4,000 marcs d'argent.

Quittance donnée, le 19 mai 1421, par Jean de Fribourg, écuyer, de 4,000 francs qui lui ont été accordés par le Duc, pour l'indemniser en partie de la rançon qu'il a dû payer et des pertes qu'il a faites, après avoir été pris aux jour et lieu où le duc Jean fut mis à mort.

(*Liasses aux affaires mêlées*, nos 1794 et 2250.)

PAGE 402, 2^e COLONNE.

Lorsque la nouvelle (du meurtre du duc Jean) fut connue à Troyes, la reine et le conseil du roi envoyèrent aussitôt Jean Mercier à la duchesse de Bourgogne, etc.

Ils envoyèrent aussi des ambassadeurs au comte de Charolais : ces ambassadeurs étaient messire Gosquin, chevalier, et Le Moins de Neuville, écuyer ; ils furent suivis,

quelques jours après, de messire Philippe de Morvilliers, premier président du parlement, et de Pierre le Verrat, écuyer d'écurie.

Les envoyés du roi et de la reine avaient ordre de s'informer de l'état du comte de Charolais, de lui faire leurs compliments de condoléance sur la mort de son père, de l'assurer de leur intention qu'il eût dans le royaume les mêmes charges et les mêmes prérogatives dont son père avait été en possession; de lui dire que leur volonté était de poursuivre la punition des meurtriers de son père, et enfin de l'inviter à se rendre le plus tôt possible auprès d'eux.

On conserve, aux archives de Dijon, en original, l'instruction que le duc Philippe délivra à messire Gosquin et à Le Moins de Neuville, en les renvoyant à Troyes; elle est datée de Lille le 1^{er} octobre 1419. Il y remercie le roi et la reine de l'intérêt qu'ils prennent à sa situation ; il dit qu'il ne mettra jamais en oubli le déloyal meurtre commis en la personne de son père ; il accepte les charges que le feu duc avait exercées ; il a assigné, pour le 8 octobre, à Malines, une journée où doivent se trouver madame de Hainaut sa tante, monsieur Jean de Bavière son oncle, monsieur et madame de Brabant, le duc de Clèves son beau-frère, le comte de Namur et plusieurs autres de ses parents et amis, pour délibérer sur le fait de la mort de son père : après cette journée tenue, il fera entendre son intention au roi et à la reine ; en attendant, il a ordonné la levée de 800 hommes d'armes et de 1,000 hommes de trait, pour être employés là où le bien du roi et du royaume le rendra nécessaire. Il s'est résolu aussi, pour entretenir en l'obéissance du roi les bonnes villes de par deçà, et pour secourir Paris, à indiquer, pour le 18 octobre, à Arras, une journée où il a requis toutes lesdites villes d'envoyer leurs députés; il demande que le roi le crée son lieutenant, au moyen de deux lettres patentes dont il a remis les formules à ses ambassadeurs, etc.

Les mêmes ambassadeurs étaient chargés par le Duc d'aller trouver la duchesse sa mère, et de la requérir de faire assembler les nobles de Bourgogne et de se rendre avec eux à Troyes, pour y pourvoir à la sûreté du roi, de la reine et de madame Catherine.

(*Archives de Dijon : carton intitulé Ducs de Bourgogne. — Pièces politiques.*)

PAGE 405, 1^{re} COLONNE.

Le roi renonça au droit de racheter Lille, Douai et Orchies.

Par des lettres données à Troyes le 6 mai 1420, Charles VI déclara que le duc de Bourgogne et ses hoirs mâles et femelles conserveraient les châteaux, villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, nonobstant la clause contenue en certaines lettres du feu roi son père, laquelle portait que, après la mort du duc Philippe le Hardi et de son premier hoir, la possession desdites châtellenies pourrait être rachetée, moyennant 10,000 livres tournois de rente.

J'ai vu une copie authentique et sur parchemin de ces lettres aux archives de Dijon, carton 155 D.

PAGE 451, 1^{re} COLONNE.

Après la mort du comte de Hainaut, Jacqueline de Hainaut, sa fille unique, s'était trouvée héritière du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande; elle avait eu d'abord à se défendre contre son oncle

Jean sans Pitié; il avait envahi la Hollande, etc.

Nous avons trouvé, aux archives de Dijon, un document dont le texte est précédé de ce titre : « C'est la manière et l'estat des choses avenues entre monsieur Jehan, duc de Bavière, d'une part, et le duc Jehan de Brabant et la duchesse Jaques, sa compaigne, d'autre part. » En voici la substance :

Après la mort du duc Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande, la duchesse Jacqueline, sa fille, appréhenda, comme droite héritière, les pays de Hainaut, Hollande et Zélande; elle prit en ses mains plusieurs villes et forteresses, et s'y fit recevoir.

Jean de Bavière s'y opposa, maintenant que lesdits pays lui appartenaient, comme fils, héritier et tenant les fiefs susdits par don du roi des Romains. Il vint à Dordrecht, où il fut reçu comme seigneur du comté de Hollande.

Durant cette discussion, la duchesse Jacqueline épousa le duc Jean de Brabant.

Celui-ci, comme seigneur et tuteur de la duchesse, requit la chevalerie et les bonnes villes de Hollande et de Zélande de le reconnaître; mais elles voulurent auparavant que le duc et la duchesse leur rendissent les foi et hommage qu'elles lui avaient prêtés.

La guerre ayant éclaté entre la duchesse et le duc Jean, son oncle, les deux parties convinrent, pour y mettre un terme, de s'en rapporter à ce qui serait décidé par le comte de Charolais.

La sentence arbitrale que le comte rendit (nous en avons fait mention dans la note 4 de la page 431) portait, entre autres, que le duc et la duchesse de Brabant payeraient à Jean de Bavière 100,000 nobles d'Angleterre, moyennant quoi ce dernier se désisterait de ses prétentions. Jean de Bavière, n'ayant reçu que 20,000 nobles, après que les termes de payement étaient expirés, fit sommer le duc de Brabant d'acquitter le reste.

Sur ce, les deux ducs entrèrent en conférence à Gorcum, et il fut convenu que, comme celui de Brabant n'avait pas le moyen de se libérer, il mettrait dans les mains de Jean de Bavière, en gage de sa créance, les pays de Hollande et de Zélande.

PAGE 431, NOTE 4.

Nous avons, d'après *l'Art de vérifier les dates*, placé au 4 avril 1418 celle du mariage de Jacqueline de Bavière avec le duc Jean de Brabant. C'est le 10 mars, que ce mariage fut célébré. On lit, dans le 1er registre du conseil de ville de Mons, à la date du 18 mars : « Memore que, le joesdj » x^e jour dou mois de march, en l'an mil cccc et xvij, li » fiancheus de nostre tres redoubté dame la contesse de » Haynau et de Hollande et de monsieur de Braibant se » fist ou castiel de la Haye dou soir, et celui jour joesdj » dou nuit furent ensamble », et, à la date du 29 mars : « Ossi fu adonc par Jehan de Binch monstrés et luis uns » plakars pour le seel de monsieur de Braibant, chertefians que li mariage de lui et de no dame avait estet par » fais et confremeis le joesdj x^e jour de march l'an iiiije et » xvij (1418, n. st.). »

Nous empruntons ces extraits à une publication fort intéressante que vient de faire la Société des Bibliophiles de Mons, sous le titre de *Particularités curieuses sur Jacqueline de Bavière*.

PAGE 431, 2^e COLONNE, ET NOTE 8.

Ils (Jacqueline et le duc de Brabant) n'étaient pas mariés depuis longtemps, lorsqu'un jour le bâtard de Hainaut, frère de la duchesse, et quelques autres s'en vinrent à Mons pendant que le duc était à la chasse, tuer Guillaume le Bègue, son principal gouverneur, etc.

Le véritable nom de cet officier du duc de Brabant était Guillaume Vanden Berghé; il était seigneur d'Orbais et bourgrave héréditaire de Jodoigne. Le duc, dont il avait toute la confiance, l'avait nommé, par des lettres données à Turnhout le 21 janvier 1417 (1418), son receveur général de Brabant et de tous ses autres pays, et par d'autres lettres données à Bruxelles le 5 juin suivant, il l'avait, de plus, institué receveur général de ses finances. Il l'avait nommé aussi son chambellan. (*Voy.*, aux *Archives du Royaume, le compte de la recette générale de Brabant de l'année 1418.*)

Ce fut le 8 mars 1419, entre quatre et cinq heures après midi, que Willekin et Adrien, bâtards de Hainaut, allèrent tuer à l'hôtel de Naast : le duc était en ce moment hors de la porte d'Havré, et la duchesse hors de la porte de Bertaimont. Lorsqu'ils revinrent, les meurtriers avaient eu le temps de prendre la fuite. (*Voy.* PARTICULARITÉS CURIEUSES SUR JACQUELINE DE BAVIÈRE, p. 27.)

PAGE 440, 1^{re} COLONNE.

Le duc Philippe n'eut pas un succès aussi prompt dans l'affaire du duc de Brabant et du duc de Gloucester : le régent tâchait toujours de gagner du temps; cependant il proposa au duc de Bourgogne de se faire agréer tous deux pour arbitres par les parties; on en écrivit au duc de Gloucester, mais il ne se pressa point d'envoyer sa réponse.

Par des lettres données à la Vure le 8 octobre 1425, le duc de Brabant déclara que, ayant égard aux instances du duc de Bourgogne, il consentait à se soumettre à la décision que le duc de Bedford et lui rendraient sur les différends qu'il avait avec le duc de Gloucester.

Le duc de Gloucester accepta cet arbitrage, à la prière des deux ducs, par des lettres données à Londres le 15 février 1425 (1424, n. st.), et Jacqueline, par des lettres datées de la même ville le 27 mai suivant.

Un acte qui existe, comme les précédents, aux archives de Dijon, prouve combien, dans cette affaire, le duc Philippe favorisait les prétentions du duc de Brabant; c'est un compromis fait entre les ambassadeurs des deux princes à Grammont, le 16 juin 1423, et ratifié par le duc de Brabant le 8 octobre suivant. Le duc Philippe y promet, entre autres, qu'il n'ordonnera, appointera, ou déterminera en manière quelconque sur les débats soumis aux deux arbitres, que du su, consentement et volonté dudit duc; il y promet encore que, si le duc de Gloucester ne veut pas accepter l'arbitrage, ou accomplir ce qui sera ordonné par les arbitres, il aidera, confortera et servira mondit seigneur de Brabant à l'encontre de mondit seigneur de Gloucester, comme bon et loyal parent et ami, etc.

(*Archives de Dijon: titres concernant Jacqueline de Bavière.*)

Le souverain pontife fut aussi chargé d'un commun accord, par les ducs de Bedford et de Bourgogne, de prononcer sur le différend soumis à leur arbitrage, etc.

Les ducs de Bedford et de Bourgogne, ne jugeant pas à propos de prononcer sur ce différend, à cause des offres et des demandes par trop contradictoires que faisaient les deux parties, résolurent, par un acte daté de Paris le 19 juin 1424, qu'il leur serait écrit pour les engager à en remettre la décision à la cour de Rome, s'offrant, au cas qu'elles y consentissent, à s'employer eux-mêmes dans ce but.

(Archives de Dijon : titres concernant Jacqueline de Bavière.)

Le duc de Bourgogne acheta cet avantage par la mort de plusieurs de ses braves chevaliers, etc.

Il y a, aux archives de Dijon, en original, une lettre que le Duc écrivit, de Middelbourg, le 19 janvier 1426, aux gens de son conseil et de ses comptes en Bourgogne, et dans laquelle il leur donnait des détails étendus sur cette affaire. Il y dit en propres termes : *De nostre part n'y a eu homme de nom mort, que messire André de Vallins, auquel Dieu fasse mercy, combien qu'il y en a eu plusieurs blecez.* Le combat eut lieu le dimanche 15 janvier. Chacune des deux armées comptait environ 4,000 hommes ; les Anglais, commandés par Fitz-Walter, n'étaient qu'au nombre de 1,500. Le duc Philippe était accouru de Leyde, à la nouvelle de l'arrivée de ceux-ci en Zélande.

(Archives de Dijon : carton intitulé Ducs de Bourgogne. — PIÈCES POLITIQUES.)

La sentence du 27 juillet 1425, entre Jacqueline et le duc de Brabant, n'était qu'interlocutoire. Il en intervint une le 9 janvier 1428 (Van Miéris l'a donnée dans son *Groot Charterboek van Holland*, IV, 910), qui déclarait définitivement le mariage de Jacqueline avec le duc Jean légitime et canonique, et prononçait la nullité de tout autre mariage qu'elle avait pu contracter durant la vie de ce prince. C'est de cette seconde sentence qu'il est question dans le traité de Delft, dont nous avons rapporté les principales dispositions en la note 4 de la page 462.

Cependant les habitants de Bruges..... perdirent peu à peu leur insolence. Ils eurent recours à la bonté de la duchesse Isabelle, etc.

Ils députèrent à la duchesse Isabelle et aux autres princesses, à Arras, Jacques Van Bassevelde, Jacques de Zweertnaghère, Michel Van Themiseke, Joseph Reysin, Louis Reynaert, Jacques Brandereel, Gilles Lauwereyns, Roland van Steenborch, Richard Heins, Jean Volkaert, Jacques de Wilde, Antoine Coren, Jean Baervoet et Bauddoin Vanden Leene.

Avant cette démarche, les Brugeois avaient fait d'autres tentatives de réconciliation dont M. Barante ne parle pas. Dès le mois d'août 1457, ils avaient envoyé une nombreuse députation au seigneur de Roubaix, au souverain bailli de Flandre, au seigneur de la Gruthuyse et à d'autres conseillers du Duc, pour rechercher avec eux les moyens de recouvrer la bonne grâce de leur prince. Le 14 et le 15 octobre, ils avaient député, pour le même objet, à Courtray, où se trouvait le seigneur de la Gruthuyse et le souverain bailli de Flandre, et à Lille, où étaient l'évêque de Tournay, le seigneur de Roubaix, le seigneur de Crèveœur, avec plusieurs autres seigneurs du conseil du Duc.

Après la conclusion de la paix, la ville de Bruges offrit à la duchesse Isabelle et aux autres princesses un présent de 14,000 ridders, comme témoignage de sa reconnaissance pour l'appui efficace qu'elle avait trouvé en elles. Les princesses ne voulurent pas l'accepter : elles exprimèrent seulement le désir qu'on leur payât les 10,000 ridders qui leur avaient été précédemment assignés sur les revenus de la ville, avec le consentement de la commune.

(Compte de la ville de Bruges, des années 1456-1458, aux archives du royaume.)

Enfin, après avoir cherché tout ce qui pouvait apaiser leur seigneur, les gens de Bruges envoyèrent des députés.

Les Brugeois envoyèrent au Duc, à Arras, pour lui présenter leur soumission, et quelques jours plus tard, pour entendre le prononcé de sa sentence, les mêmes députés qu'ils avaient chargés peu auparavant de solliciter l'intercession de la duchesse Isabelle et des princesses. (Voy. l'addition précédente.)

ERRATA.

- | Pages. | Pages. |
|---|--|
| 62. Note 1 ^{re} . <i>Voy.</i> la note à la page 47. <i>Lisez</i> : <i>voy.</i> la note 1 ^{re} à la page 47. | 285. Note 3, ligne 76. Le chancelier Messire Gerard, etc. <i>Mettez</i> une virgule après chancelier. |
| 72. Note 5. Sempy n'était pas dans l'Artois, mais dans la Picardie. | 344. Le chiffre de la note placée à la 2 ^e colonne est 3, et non 1. |
| 74. Il y a transposition des notes 5 et 6. | 350. Note 5, ligne 4. Éverard Boete. <i>Lisez</i> : Boete. |
| 75. La note doit porter le chiffre 1, et non 2. | 351. Note 1, ligne 24. Antoine de Brimen. <i>Lisez</i> : Brimeu. |
| 85. Note 4. <i>Voy.</i> la note 7, à la page 53. <i>Lisez</i> : <i>voy.</i> la note 5. | 355. Note 6 de la page précédente, lignes 13 et 14. Il alla se coucher à Mons. <i>Lisez</i> : il alla séjourner. |
| <i>Ib.</i> 2 ^e colonne, ligne 19. Après les mots : <i>lui fut assurée</i> , ajoutez le chiffre de la note 6. | 401. Note 2, ligne 15. Le corps. <i>Lisez</i> : ledit corps. |
| 96. Note 1, ligne 6. Nicolas de Bose. <i>Lisez</i> : de Bosc. | 402. La 1 ^{re} note à la 2 ^e colonne doit porter le chiffre 4 et non 1. |
| 108. Note 2. <i>Voy.</i> la note, à la page 100. <i>Lisez</i> : <i>voy.</i> la note 4, à la page 100. | 415. 2 ^e colonne, dernière ligne. Le chiffre de la note est 5. |
| 118. Note 6 de la page précédente, ligne 5. Acte de vassalité. <i>Lisez</i> : de vasselage. | 429. Note 6, ligne 11. Le Tournaisies. <i>Lisez</i> : le Tournaisis. |
| 155. La note 1, à la 2 ^e colonne, doit porter le chiffre 3. | 430. Note 6 de la page précédente, ligne 16. Corvéage. <i>Lisez</i> : winage. |
| 181. Note 5. De Liney et de Saint-Pol. <i>Lisez</i> : de Ligny, etc. | 432. Note 2, ligne 20. Au mois de fév. 1420. <i>Lisez</i> : 1421. |
| 220. Note 4. Le duc de Bourgogne la ratifia par des lettres données à Paris le 15 janvier suivant. <i>Lisez</i> : par des lettres données à Paris le 10 janvier 1406, que le roi confirma lui-même le 15 janvier suivant. | 439. Note 6, ligne 6. Comines. <i>Lisez</i> : Commines. |
| 252. Note 3, ligne 8. Dans les troubles. <i>Lisez</i> : durant les troubles. | <i>Ib.</i> Note 9, ligne 2. M. Jean Lorfèvre. <i>Lisez</i> : M ^e Jean Lorfèvre. |
| 253. Note 2, ligne 9. Les procès-verbaux de la cession. <i>Lisez</i> : de la remise. | 456. Note 3. <i>Voy.</i> la note précédente. <i>Lisez</i> : <i>voy.</i> la note 5, à la page précédente. |
| 254. Note 6, ligne 8. Les rivières de Sambre et Meuse. <i>Lisez</i> : de Sambre et de Meuse. | 457. Note 2, ligne 25. Pour elles. <i>Lisez</i> : pour elle. |
| <i>Ib.</i> Note 8, ligne 2. Consentirent. <i>Lisez</i> : consentiront. | 458. Le chiffre 3 de la 2 ^e note doit être remplacé par 2. |
| <i>Ib.</i> Note 8, ligne 3. Ils s'obligèrent. <i>Lisez</i> : ils s'obligèrent. | <i>Ib.</i> Note 2, ligne 2. Bréda. <i>Lisez</i> : Breda. |
| 255. 2 ^e colonne, ligne 9. Le chiffre de la note est 2. | 459. Note 5, ligne 1. Disposition. <i>Lisez</i> : interdiction. |
| <i>Ib.</i> Note 2, ligne 9. Herckx. <i>Lisez</i> : Hercke. | 487. Note 2, dernière ligne. Ajoutez la signature (G.). |
| <i>Ib.</i> Note 2, ligne 15. Brognard. <i>Lisez</i> : Brognart. | 504. Note 1, ligne 7. Compagnies. <i>Lisez</i> : compagnons. |
| 285. Note 1, ligne 5. En cette présente année. <i>Lisez</i> : en cette présente année. | 508. Note 7, dernière ligne. Le duc Jean de Luxembourg. <i>Lisez</i> : le sire Jean, etc. |
| <i>Ib.</i> Note 1, ligne 8. Supprimez la signature. | 532. Note 2, ligne 19. Dans tous les pays. <i>Lisez</i> : dans tous ses pays. |
| <i>Ib.</i> Note 3, ligne 18. Cueillette. <i>Lisez</i> : cueillotte. | 549. Note 4, ligne 4. Par le prince. <i>Lisez</i> : par ce prince. |
| <i>Ib.</i> Note 5, ligne 51. Steenhuyts. <i>Lisez</i> : Steenhuyse. | <i>Ib.</i> Note 4, ligne 15. Heffene. <i>Lisez</i> : Heffen. |
| | 556. Note 4, ligne 3. Par ce que vous avez fait remontrer. <i>Lisez</i> : par ce que nous, etc. |
| | 565. Note 2, dernière ligne. Ajoutez la signature (G.). |

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

AVIS DES ÉDITEURS. Page 5
PRÉFACE. 7

PHILIPPE LE HARDI.

1364 — 1405.

LIVRE PREMIER. — Ancien duché de Bourgogne. — Le roi Jean, régent de Bourgogne. — Le duché donné à Philippe le Hardi. — Guerre contre les compagnies. — Prise de possession du duché. — Gouvernement du duché. — Mariage du Duc. — Guerre contre les Anglais. — Séjour en Bourgogne. — Continuation de la guerre. — Conférences pour la paix. — Schisme de l'Église. — Gouvernement du duché. — Troubles de Flandre. — Le Duc créé capitaine général. — Continuation de la guerre. — Mort du roi. — Régence du duc d'Anjou. — Troubles à Paris. — Guerres de Flandre. — Bataille de Rosebecque. — Les Parisiens châtiés. — Combat du sire de la Trémoille. — Voyage en France. — Guerre avec les Anglais. — Mort du comte de Flandre. — Le Duc hérite de la Flandre. — Mariage du comte de Nevers. — Mariage du roi. — Expédition préparée contre l'Angleterre. — Guerre de Flandre. — Fin des troubles de Flandre. — Traité avec les Gantois. 51

LIVRE SECOND. — Préparatifs contre l'Angleterre. — Testament du Duc. — Guerre avec les Anglais. — Grand crédit du Duc. — Le Duc de Gueldre défie le roi. — Le connétable prisonnier en Bretagne. — Le connétable demande justice. — Le duc de Bretagne est mandé. — Il vient à Paris. — Guerre de Gueldre. — Le roi hors de la tutelle de ses oncles. — Séjour du Duc en Bourgogne. — Le roi gouverne lui-même. — Fêtes données par le roi. — Voyage du roi. — Gouvernement du duché. — Expédition en Afrique. — Divisions entre les princes. — Le comte d'Ostrevant offense le roi. — Projet d'expédition en Italie. — Le comte d'Armagnac en Italie. — Le Duc de Bretagne favorisé par madame de Bourgogne. — Disgrâce du sire de Craon. — Le Duc de Bretagne mandé de nouveau. — Il vient à Tours. — Héritage du comte de Foix. — Vente du comté de Blois. — Conférences d'Amiens. — Projet de croisade. — Assassinat du connétable. — Projet contre le Duc de Bretagne. — Départ du roi pour la Bretagne. — Démence du roi. — Gouvernement des oncles du roi. — Disgrâces des conseillers du roi. — Retour passager du roi à la raison. — Procédures contre les conseillers du roi. — Danger du roi dans une fête. — Conférences de Lellinghen. — Histoire de Robert l'Ermitte. — Le roi retombe en démence. — Procédure contre Juvénal. — Trêve avec l'Angleterre. 96

LIVRE TROISIÈME. — Tentatives pour terminer le schisme. — Election d'un nouveau pape à Avignon. — Fin des troubles de Bretagne. — Seconde tentative. — Mariage du roi d'Angleterre et de madame Isabelle de France. —

Croisade en Hongrie. — Guerre de Frise. — Nouveaux accès de démence du roi. — Remise de madame Isabelle. — Nouvelles de la croisade. — Bataille de Nicopolis. — Rachat des captifs. — Guerre de Frise. — Re chute du roi. — Condamnation pour sorcellerie. — Le pape assiégé dans Avignon. — Commencement du pouvoir du duc d'Orléans. — Le roi d'Angleterre détroné. — Tentative sur l'Aquitaine. — Mort du Duc de Bretagne. — Déposition de l'Empereur. — Suite des affaires du schisme. — Commencement des factions de Bourgogne et d'Orléans. — Défis et joutes entre les Français et les Anglais. — Défi du duc d'Orléans au roi d'Angleterre. — Le Duc va en Bretagne. — Suite des affaires du schisme. — Guerres contre l'Angleterre. — Désordres dans le gouvernement. — Mort du Duc. 145

JEAN SANS PEUR.

1404 — 1419.

LIVRE PREMIER. — Hommage du Duc. — Guerre avec l'Angleterre. — Murmures contre la reine et le duc d'Orléans. — Le Duc hérite du comté de Flandre. — Sermon contre la reine. — Discorde entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans. — Le duc d'Orléans abuse de son pouvoir. — Le duc Jean s'empare du Dauphin. — Ses remontrances. — Préparatifs de guerre entre les princes. — Ils gouvernent en commun. — Guerre en Lorraine. — Mariages célébrés à Compiègne. — Le duc d'Orléans en Guyenne. — Meurtre du duc d'Orléans. — Fuite du duc de Bourgogne. — La duchesse d'Orléans demande justice. — Le Duc revient à Paris. — Sa justification. — Querelle de l'université et du prévôt de Paris. — Le Duc quitte encore Paris. — La reine revient à Paris. — La duchesse d'Orléans porte son accusation. — Projets contre le Duc. — Guerre contre les Liégeois. — Victoire de Hasbain. — Les Liégeois soumis. 205

LIVRE SECOND. — Le roi emmené à Tours. — Mort de la duchesse d'Orléans. — Traité de Chartres. — Guerre du sire de Viry contre le duc de Bourbon. — Les combats en champ clos interdits. — Mariage du duc de Brabant. — Supplice du sire de Montaigu. — Réforme dans les finances. — Traité entre le Duc et la reine. — Assemblée pour la réformation de l'État. — Alliance des princes contre le Duc. — Lettres des princes au roi. — Les princes s'approchent de Paris. — Remontrances de l'université. — Traité de Bicêtre. — Nouvelle prise d'armes. — Lettres des princes d'Orléans. — Les ducs de Bourgogne et d'Orléans se défont. — Tentatives pour prévenir la guerre. — Factions des bouchers. — Ravages des Armagnacs. — Domination absolue des Bourguignons. — Les armées en présence. — Siège de Paris. — Haines du peuple contre les Armagnacs. — Attaque de Saint-Cloud. — Le roi donne tout pouvoir au Duc. — Prise du château d'Étampes.

— Rigueurs exercées contre les Armagnacs. — Les Armagnacs traitent avec les Anglais. 256

LIVRE TROISIÈME. — Siège de Bourges. — Négociations entre les deux partis. — Paix d'Auxerre. — Réconciliation des princes. — Le roi revient à Paris. — Assemblée des états du royaume. — Remontrances d'Eustache Pavilly. — Nouvelles divisions entre les princes. — Domination de la faction des bouchers. — Séditions à Paris. — Meurtre du sire de la Rivière. — Supplice du sire des Essarts. — Reprise d'armes. — La bourgeoise chasse les bouchers. — Le Duc quitte Paris. — Le parti d'Orléans s'empare du pouvoir. — Les deux partis traitent avec les Anglais. — Se préparent à la guerre. — Lettre du Duc au roi. — Mécontentement du duc de Guyenne. — Il ne peut rentrer à Paris. — Condamnation de la proposition de Jean Petit. — Le roi marche contre le Duc. — Siège et prise de Compiègne. — Siège de Soissons. — Détresse du Duc. — Siège d'Arras. — Traité d'Arras. — La paix reste sans effet. — Désordres dans le gouvernement. — Conférences sur le traité d'Arras. — Le duc de Guyenne renvoie les princes. — Les Anglais descendent en France. — Lettres du Duc au roi. — Lettres des nobles de Bourgogne au roi. — Prise de Harfleur. 294

LIVRE QUATRIÈME. — Bataille d'Azincourt. — Le comte d'Armagnac nommé connétable. — Le Duc défie le roi d'Angleterre. — Mort du duc d'Aquitaine et du dauphin Jean. — Le comte d'Armagnac gouverne. — Les Bourguignons font la guerre par compagnies. — Négociations du Duc avec les Anglais. — Traité du Duc avec le Dauphin. — Le duc de Bretagne s'entremet pour la paix. — Lettres du Duc aux bonnes villes. — La reine exilée. — Sédition à Rouen. — Plusieurs villes se déclarent pour le Duc. — Le duc de Bourgogne marche sur Paris. — Ambassade du sire de Canny. — Le roi d'Angleterre en Normandie. — Siège de Paris. — Le collège des cardinaux député au Duc. — Le Duc délivre la reine. — Meurtre du sire de Jacquenville. — Complot en faveur du Duc. — Siège de Senlis. — Progrès des Anglais. — Les Bourguignons surprennent Paris. — Paix de Saint-Maur. — Siège de Rouen par les Anglais. — Conférences du Pont-de-l'Arche. — Conférences de Meulan. — Entrevue du Ponceau. — Meurtre du Duc. 346

PHILIPPE LE BON.

1419 — 1467.

LIVRE PREMIER. — Effets de la mort du duc Jean. — Alliance du duc de Bourgogne avec les Anglais. — Traité de Troyes. — Prise de Montereau. — Siège de Melun. — Le roi d'Angleterre entre à Paris. — Assemblée des états du royaume. — Procès contre les meurtriers du duc Jean. — Bataille de Beaugé. — Bataille de Mons-en-Vimeu. — Siège de Meaux. — Séjour en Bourgogne. — Mort de la duchesse Michelle. — Mort du roi Henri V et de Charles VI. — Avènement de Charles VII. — Situation des Anglais en France. — Aventures de Jacqueline du Hainaut. — Mariages d'Anne de Bourgogne et de la duchesse de Guyenne. — Meulan pris par les Anglais. — Traité d'Amiens. — Joutes à Arras. — Bataille de Crevant. — Combat de la Gravelle. — Mort du sire de Harcourt. — Naissance de Louis XI. — Combat de la Bussière. — Mort de la duchesse douairière. — Bataille de Verneuil. 401

1424 — 1429.

LIVRE SECOND. — Séjour du Duc à Paris. — Le comte de Richemont connétable. — Lettres de défi entre le Duc et le duc de Gloucester. — Lettre du pape au Duc. — Guerres du Hainaut et de Hollande contre madame Jacqueline et le duc de Gloucester. — Tentatives pour faire la paix entre la France et la Bourgogne. — Le connétable travaille à la paix. — Continuation de la guerre de Hollande. — Bataille de Brawhershausen. — Discussions avec la ville de Dijon. — Désordres dans le gouvernement du royaume. — Siège d'Orléans. — Histoire de Jeanne d'Arc. — Prédications de frère Thomas Connette; — de frère Richard. — Délivrance d'Orléans. — Prise de Jargeau. — Bataille de Patay. — Fin de la prospérité des Anglais. 444

1429 — 1431.

LIVRE TROISIÈME. — Le roi est sacré à Reims. — Lettre de Jeanne au Duc. — Comment se comportait la Pucelle. — Le roi et le duc de Bedford sont en présence. — Le roi et le Duc commencent à traiter. — La Pucelle attaque Paris. — Le Duc régent de France. — Son mariage. — Création de la Toison d'or. — Joutes à Arras. — Prise de Saint-Pierre-le-Moutier. — Supplice de Franquet d'Arras. — Siège de Compiègne. — La Pucelle prisonnière. — Guerre des Liégeois. — Succession de Brabant. — Bataille d'Authon. — Levée du siège de Compiègne. — Combat de Germigny. — Combat de Chappes. — Guerres en Champagne. — Procès de la Pucelle. — Remontrances du Duc au roi d'Angleterre. — Guerre de Lorraine. — Bataille de Bulligneville. — Nouvelle négociation pour la paix. — Entrée d'Henri VI à Paris. 489

1432 — 1435.

LIVRE QUATRIÈME. — Suite des négociations. — Sédition à Gand. — Complot contre Dijon. — Continuation de la guerre. — Siège de Saint-Celerin. — Pillage de la foire de Caen. — Les Anglais surprennent Montargis. — Méintelligence entre le duc de Bourgogne et les Anglais. — Nouveau mariage de madame Jacqueline. — Conférence de Saint-Port. — Disgrâce du sire de la Tremoille. — Insurrection contre les Anglais en Normandie. — Récit des ambassadeurs envoyés en Angleterre. — Complot contre le chancelier de Bourgogne. — Concile de Bâle. — Nouveaux efforts des Français. — Guerre dans le Maine. — Guerre en Picardie. — Guerre en Beaujolais. — Entrevue de Nevers. — Sédition à Anvers. — Succès des Français. — Joute du sire de Charpy. — Conférences et conclusion du traité d'Arras. 531

1435 — 1437.

LIVRE CINQUIÈME. — Mort de la reine Isabelle. — Siège de Saint-Denis. — Prise de Meulan et de Pontoise. — Révolte du pays de Caux. — Désordres après la guerre. — Sédition à Amiens. — Le Duc déclare la guerre aux Anglais. — Soumission de Paris. — Siège de Calais. — La Flandre ravagée par les Anglais. — Les Gantois apaisés. — Révoltes à Bruges. — Nouvelle sédition à Gand. — Suite des troubles de Flandre. — Les Anglais remportent quelques avantages. — Ravages des compagnies. — Entrée du roi à Paris. 570

ADDITIONS. 605

ERRATA. 612

TABLE DES MATIÈRES. 613